

Un message de vos employés municipaux

La négociation... pas la confrontation

Nous sommes une coalition de plus de 50 000 hommes et femmes qui, chaque jour, vous livrent vos services de proximité tels : la protection des citoyens et le combat contre la criminalité, la prévention et la sécurité incendie, le déneigement, la production de l'eau potable, le traitement des eaux usées, les services de loisirs, les bibliothèques, la répartition et le traitement des appels d'urgence, l'embellissement et l'entretien des parcs et des espaces publics ainsi que l'ensemble des services de première ligne dans toutes les municipalités du Québec.

Nous sommes soucieux de la capacité de payer des citoyens. Nous sommes solidaires de la population. Nous sommes aussi des contribuables, nous payons des taxes et des impôts, nous sommes des citoyens qui pensons que les gouvernements doivent améliorer les régimes publics de retraite pour l'ensemble des citoyens du Québec. Nous sommes fiers que l'argent de nos caisses de retraite soutienne des entreprises québécoises et constitue un formidable levier économique pour le Québec.

Les conditions de travail et les régimes de retraite ont été négociés

Les maires voudraient obtenir le pouvoir de décréter les conditions des régimes de retraite dans le monde municipal alors que le droit à la négociation est un droit fondamental dans une société libre et démocratique. Pourtant, le secteur municipal est l'un de ceux où – au cours des trente dernières années – il y a eu le moins de conflits de travail au Québec! Depuis deux ans, nous avons multiplié les ententes responsables qui assurent la pérennité de nos régimes de retraite, et ce, malgré les déclarations fracassantes de certains maires qui préfèrent la confrontation.

Le projet de loi 79 sur le financement des régimes de retraite doit être modifié pour permettre une véritable négociation. À la grandeur du Québec, chaque semaine, on fait la démonstration que la négociation, ça marche. Pendant ce temps, certaines municipalités refusent de négocier et rejettent des propositions qui permettraient de réduire immédiatement les coûts des régimes de retraite, espérant une loi bulldozer écrasant les tables de négociation. C'est cette attitude irresponsable qui coûte cher aux citoyens et brime le droit à la libre négociation. Les chefs de parti doivent éviter ce piège.

Nous sommes vos employés municipaux. Nous préconisons la négociation, pas la confrontation.

Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-QC)

Conseil provincial du secteur municipal

Fédération des policiers et policières municipaux du Québec

Fraternité des policiers et policières de Montréal

Regroupement des associations de pompiers du Québec

Le Syndicat des pompiers et pompières du Québec – FTQ

